



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 17 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Lutte contre l'antibiorésistance en santé animale :
Stéphane Le Foll salue les bons premiers résultats du plan EcoAntibio
—

L'ANSES vient de publier deux rapports¹ importants pour évaluer les résultats de la mise en œuvre du **Plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire 2012-2016 (EcoAntibio)**.

L'objectif du plan EcoAntibio de réduction de 25% en 5 ans (2012 à 2016) de l'exposition des animaux aux antibiotiques est en passe d'être atteint. De la même manière, l'objectif, fixé par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, de réduction de -25% en 3 ans (2014 à 2016) de l'exposition des animaux aux antibiotiques d'importance critique (céphalosporines de dernières générations et fluoroquinolones) est également en passe d'être atteint.

Ainsi entre 2012 et 2015, l'exposition des animaux aux antibiotiques, toutes espèces animales et toutes familles d'antibiotiques confondues, a diminué de 20,1 % par rapport à 2011. Une baisse de l'exposition a été observée pour toutes les espèces animales par rapport à l'année 2011 (bovins - 9,5 %, porcs - 24,1 %, volailles - 22,1 %, lapins - 17,8 %, chats et chiens - 9,5 %).

Sur les deux dernières années (2014-2015), l'exposition aux céphalosporines de dernières générations et celle aux fluoroquinolones ont respectivement diminué de 21,3 % et de 22,3% par rapport à 2013. Celle à la colistine a diminué de 25,3 % par rapport à l'année 2011.

Les résultats pour l'année 2016, la dernière année du plan Ecoantibio, seront connus au second semestre 2017.

Ces bons premiers résultats d'ECOANTIBIO témoignent de la mobilisation et de l'engagement de tous les acteurs privés et publics dans ce plan piloté par le Ministère de l'agriculture, et notamment les vétérinaires et les éleveurs.

Ces efforts se poursuivront à travers la feuille de route gouvernementale définie par le Comité Interministériel pour la Santé (CIS) visant à conduire une action coordonnée de maîtrise de l'antibiorésistance en associant santé humaine, santé animale et environnement, sous le concept d'une seule santé « One Health ».

¹ Rapport de l'Anses sur le suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2015 ;

Rapport de l'Anses sur le réseau d'épidémiologie de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales (RESAPATH) – Bilan 2015.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Pour en savoir plus :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/ANMV-Ra-Antibiotiques2015.pdf>

<https://www.anses.fr/fr/system/files/LABO-Ra-Resapath2015.pdf>